

Introduction :

Mayotte traverse cette année une crise de l'eau sans précédent. A l'exception de l'année 1997, il n'a jamais tombé aussi peu de pluie dans le département. Le niveau des rivières est très bas et les nappes phréatiques n'ont pas pu se recharger normalement pour la saison. Le remplissage des retenues collinaires, nécessaires à la transition entre la saison humide et la saison sèche, est très faible. Cette année, le territoire ne disposera pas des ressources suffisantes pour assurer ses besoins

Des coupures d'eau sont donc nécessaires pour faire face à la combinaison de deux facteurs :

- D'une part les installations ne permettent plus de répondre aux besoins en consommation de la population
- D'autre part, une saison des pluies très déficitaire ne permettant pas le remplissage des ressources en eau. Les coupures d'eau sont donc mises en place pour optimiser la ressource et permettre le remplissage des réservoirs. Ces coupures concernent l'ensemble du département. Cependant, des abonnés prioritaires sont maintenus en eau du fait de leurs activités essentielles (centres de santé, établissement scolaires, EDM etc...).

La qualité de l'eau potable

Qu'est-ce qu'une eau potable ?

Une eau potable est une eau qui ne présente aucun risque pour la santé.

A quoi sert le contrôle sanitaire effectué par l'ARS ?

En France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés. Le contrôle sanitaire sert à vérifier de manière régulière que l'eau du robinet est potable partout à Mayotte. La SMAE est garante du contrôle permanent de la qualité de l'eau. Le contrôle sanitaire effectué par l'ARS est un contrôle de deuxième niveau, réalisé en complément de l'auto surveillance de la SMAE.

Comment est effectué ce contrôle sanitaire ?

Le contrôle sanitaire de l'eau est effectué par un programme de prélèvements réguliers réalisé par des techniciens qualifiés de l'ARS en différents points du réseau (au niveau du captage d'eau, à la sortie des installations de traitement d'eau et au robinet du consommateur). La fréquence de prélèvement varie en fonction des volumes d'eaux distribués par les installations de traitement, de production et du nombre de personnes alimentées par le réseau de distribution. Les échantillons sont ensuite analysés par des laboratoires agréés par le ministère de la santé afin de vérifier que l'eau distribuée à la population est conforme à la réglementation.

Pourquoi n'est-il pas conseillé de boire l'eau durant les premières heures après une coupure ?

Après une coupure, à la remise en eau, celle-ci peut être impropre à la consommation. En effet, la remise en suspension de dépôts dans les réseaux et l'infiltration d'eaux sales peuvent altérer la qualité de l'eau. Après une coupure nocturne, un délai de 6h est nécessaire pour retrouver une eau de qualité suffisante au robinet. Après une coupure de 24h, il faut respecter un délai de 12 heures après le retour de l'eau au robinet. Si vous souhaitez consommer l'eau avant ce délai, il faut la faire bouillir.

Usages de l'eau potable :

Quel est l'intérêt de faire bouillir l'eau du robinet?

Lorsque l'eau est portée à ébullition pendant une période d'au moins cinq minutes, tous les microorganismes pouvant affecter la santé sont détruits. Cela inclut, par exemple, les bactéries *Escherichia coli*, *Salmonella spp.*, *Shigella sp* etc. Faire bouillir l'eau pendant au moins cinq minutes à gros bouillons demeure le moyen le plus simple de désinfecter efficacement l'eau.

Comment faire bouillir l'eau du robinet ?

Portez l'eau à ébullition pendant une durée minimum de 5 minutes dans un récipient avec un couvercle. Laissez refroidir l'eau avant de la consommer pour éviter tout risque de brûlure.

Si je fais bouillir l'eau du robinet, est-ce que je peux la consommer ?

Oui. En faisant bouillir l'eau pendant minimum 5 minutes, elle peut être utilisée pour la boisson, le brossage des dents et la cuisine. Laissez refroidir l'eau avant de la consommer pour éviter tout risque de brûlure.

Quand dois-je faire bouillir l'eau ?

Il est conseillé de faire bouillir l'eau du robinet durant les 6 premières heures après une coupure nocturne et durant les 12 premières heures pour une coupure de 24h.

Comment stocker l'eau potable ?

L'eau potable doit être stockée dans un récipient propre, fermé et à l'abri de la chaleur. Utilisez un contenant alimentaire, c'est-à-dire un contenant ne servant qu'au stockage de l'eau que vous allez utiliser pour boire, faire à manger et vous brosser les dents. Il faut nettoyer régulièrement le contenant.

Combien de temps je peux la stocker ?

L'eau potable doit être stockée au maximum deux jours (48h).

Est-il possible d'attraper des maladies si l'on consomme une eau qui a été stockée pendant plus de 48 h?

Au-delà de 48h de stockage, l'eau est considérée comme étant non potable. Le développement de bactéries est favorisé par la disparition du chlore. La consommation de cette eau augmente le risque de développer des maladies.

Doit-on jeter l'eau après 48h de conservation ? comment l'utiliser ?

Après 48h de conservation, il ne faut pas jeter l'eau. Elle peut être utilisée pour vous laver, faire la lessive, faire le ménage, faire la vaisselle, tirer la chasse d'eau et laver le sol.

Pourquoi dois-je laisser mon récipient fermé ?

Le récipient doit être fermé pour éviter toute contamination de l'eau d'origine extérieure et la prolifération des moustiques.

Utilisation des cuves :

Il existe deux types de cuves :

1. Cuves ACS (attestation de conformité sanitaire)
2. Cuves non ACS

➤ **Tout ce que vous devez savoir sur les cuves ACS**

A quoi sert une cuve ACS ?

La cuve ACS permet d'assurer la continuité des usages et des besoins en eau potable en cas de coupures d'eau **si et seulement si** les conditions de stockage sont bien respectées. Reférez-vous à la [note technique](#) pour en savoir plus sur les conditions de stockage et l'installation d'une cuve ACS.

Comment raccorder une cuve ACS au réseau ?

Les matériaux utilisés (pompe, surpresseur, réservoir, joints, préfiltre ...) devront impérativement avoir une attestation de conformité sanitaire (ACS). Cette attestation garantit que les matériaux peuvent rentrer en contact avec l'eau potable sans danger pour le consommateur. L'alimentation en eau potable de la cuve doit se faire soit par surverse totale ou par un dispositif de disconnecteurs afin d'éviter tout retour d'eau dans le réseau d'eau public.

N.B.: En cas de remplissage après une coupure, l'eau qui viendra compléter la cuve devra être considérée comme étant non potable. En effet, après une coupure, l'eau du robinet est considérée non potable durant les six premières heures pour une coupure nocturne et 12 premières heures pour une coupure de 24h.

Est-ce que je peux installer ma cuve au réseau sans un professionnel ?

Il est fortement conseillé de faire appel à un professionnel pour l'installation de la cuve et le raccordement au réseau d'eau.

Quels sont les risques si je raccorde mal ma cuve au réseau ?

Une cuve mal raccordée au réseau peut, d'une part, constituer un danger potentiel pour la santé de ses usagers et d'autre part, engendrer une contamination de l'eau du réseau public par un retour d'eau de la cuve de stockage vers le réseau public.

Est-ce que l'eau que je stocke dans ma cuve ACS peut être conservée plus de 48h ?

Il est important de renouveler régulièrement l'eau de la cuve ACS. Cette eau ne doit pas être conservée plus de 48 h. De même en cas de non utilisation de l'eau stockée pendant plusieurs jours (weekend, vacances ...), il est recommandé de faire une vidange et un nettoyage complet de la cuve avant nouvelle utilisation afin d'éliminer tout risque de contamination bactériologique.

Est-ce que je peux boire l'eau de la cuve ? Si non, pour quelle utilisation ?

L'eau de la cuve ACS peut être utilisée pour tous les usages et notamment pour la boisson, la cuisine et pour le brossage des dents **si et seulement si** l'installation et les conditions de stockage ont été respectés.

➤ **Tout ce que vous devez savoir sur les cuves non ACS**

A quoi sert la cuve non ACS ?

La cuve non ACS peut être utilisée pour des usages ne nécessitant pas une eau potable : se laver, faire la vaisselle, faire la lessive faire le ménage, tirer la chasse d'eau.

Est-ce que l'eau que je stocke dans ma cuve non ACS peut être conservée plus de 48h ?

L'eau qui est stockée dans ma cuve non ACS peut être conservée plus de 48h. Il faut veiller à laisser la cuve fermée pour éviter toute contamination de l'eau d'origine extérieure et la prolifération des moustiques. En cas de non utilisation de l'eau stockée pendant plusieurs jours (vacances...), il est recommandé de faire une vidange et un nettoyage complet de la cuve avant nouvelle utilisation afin d'éliminer tout risque de contamination bactériologique.

Bon à savoir :

Est-ce que je peux consommer l'eau de mon puits, l'eau des rivières ou l'eau de pluie ?

Il est fortement déconseillé de consommer ces eaux. En effet, elles peuvent être de mauvaise qualité et dangereuses pour votre santé.

Quels sont les risques de maladies après la consommation d'eau non potable ?

La consommation d'eau non potable peut entraîner le développement de maladies dites hydriques.

- Gastro entérite aiguës
- Hépatite A
- Fièvre typhoïde

Quels sont les symptômes de ces maladies ?

Ces maladies hydriques peuvent provoquer :

- De la fièvre
- Des diarrhées
- Des nausées et vomissement
- Des douleurs abdominales (mal au ventre)

Dans certains cas graves, ces maladies peuvent mettre en danger la vie des personnes et entraîner une hospitalisation. Si vous avez plusieurs de ces symptômes alors il faut consulter un médecin ou appeler le 15.

Pourquoi quand l'eau revient au robinet, elle peut avoir une couleur marron ou très blanche parfois ?

L'eau du robinet peut prendre un aspect blanchâtre ou laiteux à cause de la présence de microbulles d'air dans l'eau. Il suffit de laisser quelques instants l'eau dans un récipient pour que l'aspect blanchâtre disparaisse et que l'eau retrouve une transparence normale.

La coloration marron peut être due à la présence de manganèse ou de fer. Cette coloration est surtout présente à la remise en eau, après une coupure d'eau car le manganèse ou le fer qui a pu se déposer dans les canalisations peut être remis en suspension. Il est conseillé de faire couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit claire. Ces deux phénomènes interviennent essentiellement à la remise en eau après une coupure.

Qu'est-ce que le manganèse ? Est-il dangereux pour la santé ?

Le manganèse est un nutriment. Cela veut dire que le corps en a besoin pour bien fonctionner. Le manganèse est donc essentiel pour avoir une bonne santé.

Le manganèse que l'on consomme chaque jour vient principalement des aliments solides d'origine végétale (légumes secs, riz, pommes de terre, chocolat...). Le manganèse dans l'eau du robinet de Mayotte ne représente qu'une petite partie du manganèse que l'on consomme chaque jour. Mais comme toutes les bonnes choses, il ne faut pas en consommer trop. Le manganèse peut être dangereux pour la santé si l'on en consomme de grandes quantités sur de longues périodes.